

de prestations avec la Direction de la police et des affaires militaires. Le secteur continue néanmoins d'entretenir des liens avec la Direction par le biais du groupe d'accompagnement Service de lutte contre la violence domestique. Le délégué aux affaires ecclésiastiques a sollicité à plusieurs reprises la collaboration de nos responsables en aumônerie spécialisée en lien avec le traitement du dossier aumônerie dans les cliniques psychiatriques et dans les établissements médico-sociaux. Les postes d'aumônerie dans ces institutions seront financés jusqu'en 2022, aux pourcentages fixés pour les ministères spécialisés. D'ici 2022, l'aumônerie en EMS devra donc tenir compte des évolutions structurelles en cours et s'adapter en profondeur. Le secteur a entrepris les travaux nécessaires pour revoir la conception des prestations. De même, l'évolution de l'aumônerie dans les institutions psychiatriques qui comptent au nombre des hôpitaux listés, va faire l'objet d'une réflexion dans le cadre des négociations en cours avec la SAP auxquelles participe le secteur. Les résultats qui en résulteront seront déterminants pour les centres psychiatriques.

#### **Ministère et service diaconal**

Le développement du nombre de places de formation en diaconie sur le territoire ecclésial est réjouissant. S'engager en tant qu'Eglise dans la formation professionnelle des diacres est une manière d'agir en responsabilité à l'égard de la société. Le nombre de demandes émanant des paroisses et traitées par le secteur a doublé, passant à dix.

Désormais, outre les traditionnelles places d'apprentissage, la création et le cofinancement de places dédiées à la formation en cours d'emploi permettent aux titulaires du diplôme d'animateur/animateur communautaire ES de mener à bien leur cursus. Ces places constituent un soutien à long terme à la relève et elles contribuent à faire connaître le travail socio-diaconal des Eglises aux établissements de formation en travail social.

#### **Communauté des personnes sourdes et malentendantes**

Le secteur offre un lieu de réunion pour les personnes sourdes et malentendantes et emploie depuis longtemps une collaboratrice en situation de handicap pour faire vivre la communauté. C'est une bonne illustration de la manière dont une Eglise peut être un employeur social. Notre collaboratrice est une bonne intermédiaire entre les deux cultures, celle du secteur et celle de la communauté. Le secteur considère ce rapport de travail comme une source d'enrichissement. Les personnes atteintes dans leur audition entendent avec leurs yeux: nous qui entendons, ne devons-nous apprendre à voir grâce à elles?

#### **Aumônerie spécialisée et soins palliatifs**

Un grand pas a été franchi. Les efforts de promotion du travail interreligieux en aumônerie hospitalière commencent à porter leurs fruits. Le but est de permettre à des aumôniers et aumôniers en milieu hospitalier de déléguer des

bénévoles qualifiés issus de diverses traditions religieuses au chevet des malades souhaitant un accompagnement spirituel. Actuellement, quatorze personnes d'appartenance religieuse non chrétienne ont rallié le projet et sont disposées à fournir cet accompagnement bénévole. Trouver des accompagnantes et accompagnants issus de religions non chrétiennes et ouverts au dialogue interreligieux n'en reste pas moins un objectif ambitieux.

Pour l'aumônerie hospitalière, la question des soins palliatifs reste au cœur de la réflexion. Les personnes qui passent par les soins palliatifs naviguent souvent entre leur domicile et des lieux de soins stationnaires. Une brochure sur l'accompagnement à domicile a été publiée sous le titre «Palliative Care. Die Kirchen engagieren sich» (disponible en allemand uniquement). Ce document définit avec des mots clairs les soins palliatifs et présente les différents types d'action pouvant être menées par les paroisses, les titulaires de ministère et les bénévoles. Cet outil répond à un besoin important, en complémentarité avec les prestations de conseil du secteur.

Le secteur, en déployant son action dans divers lieux, observe que la société évolue de plus en plus vers une ouverture à l'égard de la spiritualité et d'une Eglise sociale. Il voit dans cette évolution un complément au paradigme économique ambiant et la mettra à profit pour envisager l'avenir de la diaconie en général. ■

«La diaconie fait bouger les choses»: l'attention est à son comble lors de la conférence de la diaconie.

